

Mon calendrier DE COLLECTE 2026

CDC de Gémozac
& de La Saintonge Viticole



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les emballages sont collectés toutes les semaines.

Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2.

La couleur de votre commune correspond à votre semaine de collecte.

Ex. : Si vous habitez Berneuil, la collecte des ordures ménagères a lieu un vendredi sur deux, semaine orange. Celle des emballages a lieu tous les vendredis.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
& de La Saintonge Viticole

Collecte à partir de 3h du matin. **Pensez à sortir votre bac de collecte ou votre sac jaune la veille.**
Les jours fériés, la collecte est assurée sauf les 1^{er} janvier et 25 décembre 2026.

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

OCTOBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MAI 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2026

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

NOVEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
						30

DÉCEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

UN DOUTE, UNE QUESTION ? ☎ contact@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66 cyclad.org

Ordures ménagères

1 semaine sur 2



Emballages

Toutes les semaines



SEMAINE ORANGE

Berneuil	Vendredi
Jazennes	Vendredi
Meursac	Mercredi
Rétaud	Mercredi
Rioux	Jeudi
St. Simon de Pellouaille	Vendredi
Tanzac	Vendredi
Tesson	Jeudi
Thézac	Mercredi
Villars en Pons	Vendredi

SEMAINE BLEUE

Cravans	Jeudi
Gémozac	Vendredi
Montpellier de Médillan	Jeudi
St. André de Lidon	Jeudi
Thaims	Jeudi
Virollet	Vendredi

Rattrapage du jeudi 1 ^{er} janvier 2026
Cravans
Montpellier de Médillan
Rioux
St. André de Lidon
Tesson
Thaims

Samedi 03/01/2026

Collecte dès 3h du matin. Pensez à sortir votre bac ou sac la veille au soir.

Mon mémo —TRI—



EMBALLAGES

Tous les emballages se trient.

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Plastiques rigides



Plastiques souples



Briques alimentaires



Emballages en métal



BIODÉCHETS

30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost.

À déposer dans le composteur :



Déchets de cuisine



Déchets de jardin

Les 4 règles d'or POUR REUSSIR MON COMPOST

- 1 | Diversifier les apports : 50% de déchets humides 50% de déchets secs
- 2 | Fractionner les déchets
- 3 | Aérer le compost
- 4 | Surveiller l'humidité

Pour vous équiper gratuitement d'un composteur, contactez Cyclad : contact@cyclad.org 05 46 07 16 66

ORDURES MÉNAGÈRES



Seulement ce qui ne peut pas être trié.



Produits d'hygiène jetables(cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...

À déposer dans le bac dans un sac fermé.



PAPIERS PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



VERRES



Bouteilles, bocaux et pots en verre...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés,

quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés. Avant de les déposer, pensez au don et à la réparation.

refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport
Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.

cyclad.org



TEXTILES



Mon bac, MODE D'EMPLOI



Les sacs jaunes doivent être placés au sol à une distance minimale d'1 m du bac d'ordures ménagères. Aucun obstacle à moins d'1 m du bac.



Bacs à sortir la veille du jour de collecte, poignée opposée à la route.



Interdits : déchets dangereux, végétaux, gravats, encombrants...



Pas de bac surchargé, ni de poubelles hors du bac.

Bacs à rentrer dès que possible après le passage du camion.

Pour toutes réparations, remplacement ou changement de taille de bac, contactez Cyclad : contact@cyclad.org 05 46 07 16 66 cyclad.org



En 2026,
le Pass
est obligatoire pour
accéder aux déchetteries.

Plus d'informations
sur cyclad.org.

cyclad
Service public des déchets



CITEC

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

